

Rapport financier



2024



Là, pour la vie.



Photo prise lors de la soirée des collaborateurs le vendredi 30 août 2024 dans les jardins du Théâtre de Vidy, dont le thème était flashback à Woodstock.

Illustration couverture

Photo des lauréats du prix Mécénat et Solidarité 2024, prise lors de la cérémonie de remise des prix
<https://www.retraitespopulaires.ch/a-propos/actualites/prix-retraites-populaires-solidarite-2024-quatre-laureats-et-un-coup-de-coeur>



Édito et

chiffres clés

Une nouvelle stratégie et de très bons résultats

Retraites Populaires a enregistré un très bon exercice 2024 avec d'excellents résultats d'encaissements dans son activité d'assurance et une performance nette positive de 5,3% sur ses placements. Ces résultats permettent de consolider le bilan et de redistribuer des excédents aux assurés à hauteur de CHF 49 millions. En parallèle, le Directeur général, Eric Niederhauser, dévoile les axes de la nouvelle stratégie 2025 – 2030 de l'institution avec une vision adaptée aux défis environnants. Il revient également sur des événements marquants de l'année.

L'année 2024 a été notamment marquée par une réduction de l'inflation et des taux d'intérêt, ainsi que par les incertitudes liées au contexte géopolitique et aux élections américaines. Dans cet environnement mouvementé, Retraites Populaires a réalisé un très bon exercice avec d'excellents résultats d'encaissements dans son activité d'assurance et une performance nette positive de 5,3% sur ses placements, pour la deuxième année consécutive. En 2025, l'institution souhaite partager cette réussite avec ses assurés. Ainsi, nous avons le plaisir de redistribuer des excédents à hauteur de CHF 49 millions.

Une nouvelle vision

L'exercice aura également été marqué par l'actualisation de la stratégie de Retraites Populaires pour les années 2025-2030. Notre institution se trouve bien positionnée sur le marché avec des produits et des services compétitifs. Au bénéfice d'un fort capital sympathie auprès de la population vaudoise, elle se montre durablement ancrée dans le canton de Vaud. Dans le but de s'adapter aux futurs défis environnants, une évolution est toutefois nécessaire afin de maintenir la croissance ainsi que de continuer à satisfaire nos clients et nos partenaires.

Dans sa stratégie 2025-2030 actualisée, Retraites Populaires se dote d'une nouvelle vision :

« Grâce à notre orientation client et notre ancrage humain et social, nous offrons le meilleur de la prévoyance ».

Placée au cœur de la stratégie, et encadrée de nos valeurs – Fiabilité, Proximité, Responsabilité et Efficience –, cette vision repose sur cinq axes accompagnés d'objectifs clairs : la satisfaction des clients et des assurés ainsi que leur croissance au sein de notre cœur de métier, la simplification de notre plateforme de gestion, la consolidation de notre approche durable et la poursuite de notre volonté de favoriser l'humain au sein de Retraites Populaires dans le but de fidéliser nos collaboratrices et collaborateurs et recruter les talents.

L'orientation client et leur satisfaction sont au cœur de nos préoccupations. Grâce à notre focus sur l'accueil et le service, nous souhaitons anticiper les besoins et répondre à leurs attentes pour maintenir leur entière satisfaction.

Fidèle à nos convictions, nous avons, en outre, la volonté de renforcer notre engagement dans le domaine de la durabilité. En s'appuyant sur une stratégie climatique déployée en 2020, notre institution amorce une nouvelle étape dans son approche environnementale en se concentrant sur sa responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Pour développer la stratégie de Retraites Populaires, nous pouvons nous appuyer sur une Direction experte et désormais au complet. En effet, d'une part Mme Nathalie Stockhammer, diplômée à l'EPFL, a rejoint l'entreprise en février 2024 en qualité de Directrice du Domaine transformation digitale et technologies de l'information. D'autre part, Me Yves-Marie Hostettler a été nommé Directeur du Domaine prévoyance et assurance à la suite du départ à la retraite d'Alain Pahud, fort d'une carrière longue de 45 ans dans notre institution. Le Conseil d'administration a quant à lui accueilli Mme Catherine Hirsch, ancienne Directrice générale de la HEIG-VD, en remplacement de M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller aux Etats, qui a quitté ses fonctions au 31 décembre 2023.

Une entreprise engagée

Cette année, nous avons eu la fierté de recevoir deux certifications importantes. Pour la cinquième fois de suite, Retraites Populaires a renouvelé sa certification EQUAL-SALARY. Depuis 2010, l'entreprise est reconnue pour son engagement fort et sa politique volontariste en matière d'équité salariale et d'égalité des chances au quotidien. De plus, nous avons obtenu deux autres certifications majeures, à savoir « Great Place to Work » et VAUD AMBASSADEUR.

Le résultats de « Great Place to Work » est une enquête anonyme réalisée par la société du même nom auprès de nos collaboratrices et collaborateurs. Ces derniers



Claude Romy - Président du Conseil d'administration et Eric Niederhauser - Directeur général

© Chris Blaser

accordent leur confiance à Retraites Populaires puisque la majorité d'entre eux mettent en avant la convivialité et la bienveillance de l'entreprise. L'intégration de notre institution dans VAUD AMBASSADEUR représente un jalon significatif, soulignant un engagement constant au service du Canton de Vaud, de l'excellence et du développement durable. Ce label est un gage d'excellence vaudoise.

Consciente de notre responsabilité sociale, nous avons également décerné un nouveau Prix Solidarité en août 2024 au Théâtre de Vidy. Cette édition a récompensé les actions de soutien à l'inclusion des personnes dans notre société pour un montant global de 200'000 francs, donnés à cinq institutions ou associations vaudoises. Le principe du concours, qui a lieu tous les deux ans, est de proposer un projet solidaire dans le Canton de Vaud, en lien avec la thématique choisie.

Succès de « Bien vivre sa retraite »

Le déploiement du programme « Bien vivre sa retraite » initié en 2023 se poursuit avec, notamment la mise en valeur de notre offre de produits d'assurances, une augmentation du volume d'affaires des prêts hypothécaires destinés aux seniors, un portefeuille renforcé de logements

protégés, ainsi que le développement de partenariat sur le volet des services, notamment avec Pro Senectute Vaud.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous sommes heureux de vous avoir partagé ces informations sur nos activités et résultats. Nous tenons également à remercier tous nos partenaires, qu'ils soient privés, étatiques ou institutionnels de leur confiance. Cette confiance ainsi qu'une collaboration ouverte et constructive ont à nouveau permis d'accomplir de bons résultats en 2024. Nos remerciements chaleureux vont également à l'ensemble du personnel de Retraites Populaires pour leur accomplissement quotidien, leur fidélité et leur engagement sans faille.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Avril 2025

Claude Romy
Président du Conseil
d'administration

Eric Niederhauser
Directeur général

Retraites Populaires au 31 décembre 2024



9.2 mrds

Total du bilan (CHF)



5.3 %

Performance nette



119'193

Affiliés



930 mios

Encaissement de primes nettes (CHF)



9

Mandats sous gestion

Retraites Populaires et mandats cumulés au 31 décembre 2024

Gestion de mandats

32.0 mrds

Bilan en nom propre
et sous gestion (CHF)

2.0 mrds

Prêts aux particuliers
et corporations
publiques (CHF)

2.6 mrds

Encaissements de
primes nettes (CHF)

16'219

Appartements

220'542

Affiliés



Projet Métamorphose à Lausanne, avec 29 logements protégés

Comptes annuels 2024

Table des matières

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	9
COMPTE DE RÉSULTAT	10
TABLEAU DE FLUX DE FONDS	11
ANNEXE AUX COMPTES	12
1. PRÉAMBULE	12
2. FORME JURIDIQUE ET BUT	12
3. PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES	13
3.1 Principes d'évaluation et de présentation des comptes	13
3.2 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes	14
4. NOTES AU BILAN	15
4.1 Autres créances et immobilisations	15
4.2 Actifs de régularisation	15
4.3 Placements des capitaux	16
4.4 Autres dettes	17
4.5 Provisions non techniques	18
4.6 Provisions techniques d'assurance	19
4.7 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	19
4.8 Degré de couverture	20
5. NOTES AU COMPTE DE RÉSULTAT	21
5.1 Primes brutes	21
5.2 Autres produits de l'activité d'assurance	21
5.3 Prestations d'assurance brutes	21
5.4 Frais d'acquisition et de gestion	21
5.5 Autres charges techniques	22
5.6 Résultat des placements de capitaux	23
5.7 Gestion de fortune	23
5.8 Autres charges financières	24
5.9 Autres produits et autres charges	24
5.10 Charges et produits extraordinaires	24
6. AUTRES ÉLÉMENTS	25
6.1 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)	25
6.2 Engagements de versements complémentaires	25
6.3 Mise en gage d'actif	26
6.4 Engagements conditionnels	26
6.5 Honoraires versés à l'organe de révision	26
6.6 Engagements envers l'institution de prévoyance	26
6.7 Événements postérieurs à la date du bilan	26

Bilan au 31 décembre

Actif	Note	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités		93 035 347	70 689 558
Créances		19 752 618	14 863 800
Auprès de preneurs d'assurance		3 657 256	4 269 471
Avoirs auprès d'institutions d'assurance et de réassurance		5 587 824	1 361 794
Autres créances et immobilisations	4.1	10 507 538	9 232 535
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	4.6	104 174 489	104 762 139
Actifs de régularisation	4.2	61 871 905	59 790 822
Placements de capitaux	4.3	8 878 362 329	8 403 086 856
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement		83 299 712	97 980 007
Obligations libellées en CHF		1 510 379 617	1 426 832 225
Obligations libellées en monnaies étrangères		1 454 630 364	1 324 750 759
Actions de sociétés suisses		629 189 938	692 566 754
Actions de sociétés étrangères		1 090 522 443	847 097 275
Titres de gages immobiliers		751 872 993	728 314 467
Immobilier direct et indirect suisse		2 233 931 740	2 148 958 869
Placements privés		416 498 742	387 268 140
Obligations convertibles		183 021 353	162 081 807
Autres placements		525 015 427	587 236 553
		9 157 196 688	8 653 193 175

Passif		31.12.2024	31.12.2023
Dettes		78 815 236	92 390 322
Engagements envers d'autres institutions d'assurance et de réassurance		1 196 014	1 988 823
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurance ou d'autres ayants-droit		55 995 829	64 750 527
Autres dettes	4.4	21 623 392	25 650 972
Dépôts résultant de la réassurance cédée		52 161 082	54 913 638
Passifs de régularisation		84 317 355	86 107 378
Primes payées d'avance et prestations à payer		52 816 589	54 555 535
Autres		31 500 766	31 551 843
Provisions non techniques	4.5	41 236 067	39 380 160
Provisions techniques d'assurance brutes	4.6	8 023 021 470	7 804 346 436
Réserve de fluctuation de valeurs	4.7	877 645 478	576 055 241
+ Fonds libres / - découvert		0	0
Situation au 1er janvier		0	0
Variation fonds libres dissolution (-) / (attribution (+))		0	0
		9 157 196 688	8 653 193 175

Adopté par le Conseil d'administration
dans sa séance du 7 avril 2025
Au nom du Conseil d'administration
Claude Romy président
Joël Wagner vice-président

Certifiés conformes aux écritures
Le 7 avril 2025
Au nom de la Direction
Eric Niederhauser directeur général
Eric Birchmeier directeur

Compte de résultat

Compte de résultat technique de l'assurance		Note	2024	2023
Produits de l'activité technique d'assurance			932 572 424	803 948 951
Primes acquises pour propre compte			930 409 689	800 134 805
Primes brutes	5.1		939 933 143	809 631 927
Primes brutes cédées aux réassureurs			- 9 523 454	- 9 497 122
Autres produits de l'activité d'assurance	5.2		2 162 735	3 814 147
Charges de l'activité technique d'assurance			-1 080 178 383	- 930 899 707
Prestations d'assurance pour propre compte			- 821 313 710	- 787 206 264
Prestations d'assurance brutes	5.3		- 841 644 175	- 798 434 790
Prestation d'assurance : part des réassureurs			20 330 465	11 228 526
Variations des provisions mathématiques	4.6		- 219 262 683	- 103 680 503
Variation des provisions techniques brutes			- 218 675 033	- 104 021 969
Variation des provisions techniques : part des réassureurs			- 587 650	341 466
Frais d'acquisition et de gestion	5.4		- 38 324 692	- 38 568 730
Autres charges techniques	5.5		- 1 277 299	- 1 444 209
Résultat technique de l'assurance			- 147 605 959	- 126 950 755

Compte de résultat non technique

Résultat net des placements		451 639 196	349 483 918
Résultat des placements de capitaux	5.6	453 469 039	351 455 248
Autres produits financiers		70 254	68 785
Autres charges financières	5.8	- 1 900 097	- 2 040 115
Autres produits	5.9	73 698 504	71 425 631
Autres charges	5.9	- 75 703 063	- 73 525 499
Résultat non technique		449 634 637	347 384 050

Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs et impôts		302 028 678	220 433 295
Impôts directs		- 438 441	- 380 321
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs		301 590 237	220 052 974
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs dissolution (+) / attribution (-)	4.7	- 301 590 237	- 220 052 974
Variation fonds libres dissolution (+) / attribution (-)	4.7	0	0
Résultat de l'exercice		0	0

Tableau de flux de fonds

	2024	2023
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	301 590 237	220 052 974
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	301 590 237	220 052 974
Variation fonds libres	0	0
Amortissements / Corrections de valeurs sur	- 303 376 204	- 219 014 827
Autres créances	0	- 16 000
Placements Immobiliers directs	5 809 000	790 703
Titres et autres placements	- 455 000	- 657 000
Bénéfices et pertes réalisés sur les placements financiers	- 25 051 549	- 37 518 306
Plus-moins values non réalisées sur les placements financiers	- 283 678 655	- 181 614 224
Augmentation / diminution des	220 530 941	106 476 729
Provisions techniques d'assurances	218 675 033	104 021 969
Provisions non techniques	1 855 907	2 454 760
Augmentation / diminution des actifs et passifs	- 195 281 011	- 124 200 593
Créances résultant d'opérations d'assurance	- 3 613 815	- 387 930
Autres créances	- 1 275 002	- 1 602 476
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	587 650	- 341 466
Comptes de régularisation actifs	- 2 081 083	- 3 018 266
Placements de capitaux	- 171 899 269	- 122 368 110
Dettes résultant d'opérations d'assurances	- 9 547 506	13 066 148
Autres dettes	- 2 909 407	- 55 598
Dépôts pour réassurances cédées	- 2 752 556	- 1 079 301
Comptes de régularisation passifs	- 1 790 023	- 8 413 593
Tableau de flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	23 463 962	- 16 685 717
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	0	0
Immobilisations financières et autres immobilisations	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	- 1 118 173	- 8 663 322
Placements institutions tierces	- 1 118 173	- 1 928 732
Placements CP ECA-RP	0	- 6 734 590
Total des flux	22 345 789	- 25 349 039
Etat des liquidités au 01.01.	70 689 558	96 038 596
Augmentation / diminution (-) nette des liquidités	22 345 789	- 25 349 039
Etat des liquidités au 31.12.	93 035 347	70 689 558

Les montants sont exprimés en CHF.

Annexe aux comptes

1. Préambule

Sauf indication contraire, les chiffres figurant dans le bilan, le compte de résultat et les tableaux sont exprimés en franc suisse, arrondis au franc. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composants.

2. Forme juridique et but

Retraites Populaires institution de droit public ayant la personnalité morale, pratique toutes les formes de l'assurance sur la vie et combinaisons d'assurance de personnes.

L'activité de Retraites Populaires est régie par la Loi du 26 septembre 1989 sur Retraites Populaires (ci-après LRP) ainsi que par le Règlement du 5 janvier 1990 d'organisation de Retraites Populaires édicté par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud. Le Conseil d'Etat est l'autorité compétente pour contrôler l'ensemble des activités de Retraites Populaires.

Retraites Populaires peut assumer la gérance d'institution de pensions ou d'assurance.

Les coordonnées de Retraites Populaires sont les suivantes :

Retraites Populaires
Case postale 288
Rue Caroline 9
1001 Lausanne

Téléphone : 021 348 21 11
Fax : 021 348 21 69

E-mail : info@retraitespopulaires.ch
Site internet : www.retraitespopulaires.ch

3. Principes d'évaluation et de présentation des comptes

3.1. Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les comptes annuels de Retraites Populaires sont établis selon la Loi ainsi que les différents règlements et directives qui régissent l'activité de Retraites Populaires ainsi que, à titre supplétif, par les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations.

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements de capitaux

Les placements de capitaux doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (principe de True and fair view).

Dépôts bancaires, Autres créances de placement, Obligations libellées en CHF, Obligations libellées en monnaies étrangères, Titres de gages immobiliers

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les autres positions figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Actions de sociétés suisses, Actions de sociétés étrangères

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Les actions non cotées sont évaluées sur la base du dernier cours connu.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilier direct suisse

Hormis les placements collectifs, les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au taux de 4.50 % au 31 décembre 2024 (4.50 % au 31.12.2023) applicable à l'ensemble du parc immobilier. Ce taux est adapté chaque année sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que des données issues du portefeuille immobilier. La différence entre le prix de revient d'acquisition des immeubles en exploitation et la valeur actuelle à l'entrée en jouissance est imputée sur une durée de maximum 5 ans.

Les terrains à bâtir, ceux à développer (zone intermédiaire ou autres) et les projets sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains ou projets pourraient être l'objet.

Les parts de coopératives figurent au bilan à la valeur d'acquisition.

Infrastructures

Hormis les placements collectifs, les valeurs au bilan sont en principe évaluées à la valeur du marché. La valeur du marché correspond au prix fixé sur un marché.

Si exceptionnellement aucune valeur de marché n'est disponible, une valeur actuelle est définie à partir d'un modèle d'évaluation.

S'il n'est pas possible de déterminer cette valeur actuelle, l'évaluation et l'inscription au bilan est effectuée à son coût d'acquisition ou son coût de revient.

Les amortissements contractuels et les correctifs de valeur nécessaires sont comptabilisés.

Immobilier indirect suisse, Placements privés, Obligations convertibles, Placements alternatifs, Immobilier étranger, Autres placements

Les placements collectifs sont évalués à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Couverture de risque de change

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations financières ainsi que les participations sont constituées des titres de créances ou de titres de participation évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Provisions techniques d'assurance

Retraites Populaires utilise des tables techniques basées sur les observations des compagnies d'assurance privées.

Les tarifs et bases techniques validées par l'expert technique sont approuvés par le Conseil d'Etat.

Les différentes bases techniques et méthodes de constitution de provisions techniques sont récapitulées dans le règlement actuariel et appliquées aux présents comptes annuels.

Provisions du compte non technique

Les provisions non techniques visent à couvrir les risques opérationnels non imputables au compte technique.

Autres positions

Les autres positions figurent à la valeur nominale.

3.2. Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Néant.

4. Notes au bilan

Actif

4.1. Autres créances et immobilisations

	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les institutions gérées par Retraites Populaires	4 669 683	4 824 692
Créances liées aux opérations de placements	3 322 178	4 008 846
Administrations fiscales	3 165 538	1 646 677
Autres	239 809	281 991
Immobilisations	5 330	5 330
Correctif d'actif	- 895 000	- 1 535 000
Etat au 31 décembre	10 507 538	9 232 535

Les immobilisations représentent un montant relativement faible, elles ont été regroupées avec les autres créances

sont pas détenues dans une optique purement de placements de capitaux.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation et les titres de créance qui ne

Participations

Retraites Populaires ne détient pas de participation et n'établit pas de comptes consolidés.

4.2. Actifs de régularisation

Ce poste est principalement constitué de frais d'acquisition non encaissés. L'activation de ces frais ne s'effectue que sur les produits à primes périodiques des assurances de capitaux ; les frais d'acquisition sont chargés dans chaque prime périodique encaissée tandis que l'acquisition est réellement payée par Retraites Populaires dès la souscription. Ceci représente donc une avance de

commission, qui ne sera totalement amortie qu'à la fin du contrat. Chaque année, une attribution ou un prélèvement est effectué sur la valeur au bilan.

Les comptes de régularisation actifs comprennent également le prorata d'intérêts et d'autres délimitations temporelles.

	31.12.2024	31.12.2023
Frais d'acquisition activés	60 451 681	58 731 590
Intérêts courus	142 574	250 425
Autres comptes transitoires	1 277 650	808 807
Etat au 31 décembre	61 871 905	59 790 822

4.3. Placements des capitaux

S'appuyant sur un règlement de placement, le Conseil d'administration a déterminé une

allocation des actifs qui fixe les limites pour les différentes classes de placements.

En 2024, l'allocation basée sur les valeurs de marché se présente comme suit :

Répartition des placements	31.12.2024		Allocation			31.12.2023	
	en milliers de CHF	en %	Bornes inférieures	Allocation cible	Bornes supérieures	en milliers de CHF	en %
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	83 300	0.94	0.0	2.0	5.0	97 980	1.17
Obligations libellées en CHF	1 510 380	17.01	12.0	17.0	22.0	1 426 832	16.98
Obligations libellées en monnaies étrangères							
- Obligations gouvernementales	647 321	7.29	3.0	7.0	11.0	600 478	7.15
- Obligations d'entreprises	366 373	4.13	1.0	4.0	7.0	330 107	3.93
- Obligations d'entreprises haut rendement	183 558	2.07	0.0	2.0	4.0	165 501	1.97
- Obligations marchés émergents	257 379	2.90	0.0	2.0	4.0	228 665	2.72
Actions de sociétés suisses							
- Actions suisses grandes capitalisations	453 402	5.11	1.0	5.0	9.0	474 957	5.65
- Actions suisses petites et moyennes capitalisations	175 788	1.98	0.0	2.0	4.0	217 610	2.59
Actions de sociétés étrangères							
- Actions pays développés							
- Actions pays développés grandes capitalisations	619 137	6.97	2.5	6.5	10.5	475 953	5.66
- Actions pays développés petites et moyennes capitalisations	267 816	3.02	0.5	2.5	4.5	186 810	2.22
- Actions pays émergents	203 569	2.29	0.0	2.0	4.0	184 334	2.19
Titres de gages immobiliers	751 873	8.47	6.0	9.0	12.0	728 314	8.67
Immobilier suisse direct et indirect							
Immobilier suisse direct	2 068 061	23.29	19.5	24.5	29.5	2 007 081	23.89
Immobilier suisse indirect	165 870	1.87	0.0	1.5	4.5	141 878	1.69
Placements privés	416 499	4.69	0.0	4.0	8.0	387 268	4.61
Obligations convertibles	183 021	2.06	0.0	2.0	5.0	162 082	1.93
Autres placements							
- Immobilier étranger	223 672	2.52	0.5	3.5	6.5	214 973	2.56
- Infrastructures	359 024	4.04	0.5	3.5	6.5	298 740	3.56
- Autres*	- 57 681	-0.65				73 524	0.87
Total	8 878 362	100		100		8 403 087	100

* Y compris opérations de couverture, hors allocation d'actif

La méthodologie d'évaluation des différents placements est décrite au chapitre 3.1 de l'annexe.

Les montants sont exprimés en CHF.

Passif

4.4. Autres dettes

Les dépôts institutions tierces représentent les placements effectués à moyen terme par RP fondation de prévoyance.

Les fonds dédiés de Retraites Populaires correspondent notamment au fonds mécénat et solidarité.

	31.12.2024	31.12.2023
Dépôts institutions tierces	11 512 292	12 630 465
Fonds dédiés Retraites Populaires	2 344 543	2 251 102
Dettes envers les institutions gérées par Retraites Populaires (comptes courants)	468 365	285 665
Dettes liées aux opérations de placements	4 021 935	8 139 221
Dettes envers les administrations fiscales et assurances sociales	1 053 693	585 536
Créanciers fournisseurs	2 222 565	1 758 984
Autres dettes	21 623 392	25 650 972

4.5. Provisions non techniques

Les provisions non techniques de la gestion de mandats sont destinées à couvrir les risques opérationnels découlant de l'activité de gestion d'institutions de prévoyance.

En droit du bail, diverses procédures usuelles opposant Retraites Populaires propriétaire à des locataires d'immeubles sont pendantes. En outre, quelques contestations ponctuelles, relatives le

plus souvent au versement de prestation de retraite ou d'invalidité, opposent des assurés à Retraites Populaires. Les risques connus sont analysés par notre service juridique et, en cas de besoins, les provisions nécessaires sont constituées à la rubrique « Autres provisions non techniques ». Cette rubrique comporte également les réserves affectées.

	31.12.2024	31.12.2023	Variations
Provisions non techniques de la gestion de mandats	20 500 200	19 364 200	1 136 000
Autres provisions non techniques	20 735 867	20 015 960	719 907
Provisions non techniques	41 236 067	39 380 160	1 855 907

4.6. Provisions techniques d'assurance

	31.12.2024	31.12.2023	Mouvements au compte de résultat *
Provisions mathématiques et avoirs des assurés actifs	3 996 237 432	3 795 844 664	- 200 392 767
Provisions mathématiques des pensionnés	3 565 096 307	3 521 789 933	- 43 306 375
Provisions mathématiques coassurance / réassurance	42 909 001	47 421 425	4 512 424
Provisions mathématiques brutes	7 604 242 741	7 365 056 023	- 239 186 718
Provisions techniques	418 778 729	439 290 414	20 511 685
Provisions techniques d'assurance brutes	8 023 021 470	7 804 346 436	- 218 675 033
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	- 104 174 489	- 104 762 139	- 587 650
Provisions techniques d'assurance nettes	7 918 846 980	7 699 584 297	- 219 262 683

* Augmentation des provisions techniques = charges (-) ; diminution des provisions techniques = produits (+)

4.7. Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs sert à compenser les éventuelles baisses de cours des placements. Ce dispositif vise à empêcher que Retraites Populaires, suite à des mouvements à court terme sur les marchés financiers, ne se retrouve en situation de découvert et soit obligée de prendre des mesures d'assainissement.

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs est fixé sur la base des expériences du passé, de l'allocation des actifs 2024 et de leur volatilité, soit une approche basée sur la valeur à risque conditionnelle à 1 an avec un seuil de confiance de 99 %, dont il découle un objectif déterminé de 13.4 % des engagements (2023 : 13.4%).

	2024	2023
Réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	576 055 241	356 002 267
Attribution (+) / dissolution (-) de l'exercice	301 590 237	220 052 974
Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	877 645 478	576 055 241
Réserve de fluctuation de valeurs (en % du total des engagements)	10.9%	7.4%

Son objectif est de :

	2024	2023
Total des engagements	8 023 021 470	7 804 346 436
Objectif	1 075 084 877	1 045 782 422
Objectif (en % du total des engagements)	13.4%	13.4%

Le résultat de l'exercice 2024 a entraîné une attribution à la réserve de fluctuation de valeurs, laquelle atteint 81.6% de son objectif (2023 : 55.1%).

placement, n'entrent pas en ligne de compte. Ils font l'objet, le cas échéant, d'un correctif d'actif de la classe de placements concernée.

Les risques de pertes avérées ou connues liés à une action, un immeuble, un prêt ou tout autre

4.8. Degré de couverture

	31.12.2024	31.12.2023
Provisions techniques d'assurance brutes	8 023 021 470	7 804 346 436
Réserve de fluctuation de valeurs	877 645 478	576 055 241
+ Fonds libres / - Découvert	0	0
Fortune disponible	8 900 666 947	8 380 401 677
Degré de couverture	110.94%	107.38%

Au 31 décembre 2024, les provisions mathématiques et provisions techniques sont

intégralement couvertes par les autres éléments du bilan de l'institution.

5. Notes au compte de résultat

Compte de résultat technique de l'assurance

5.1. Primes brutes

	2024	2023
	939 933 143	809 631 927
Contrats d'assurance individuels	308 142 337	257 385 410
Polices de libre passage	317 582 819	283 357 193
Contrats d'assurance collectifs	314 207 986	268 889 324

5.2. Autres produits de l'activité d'assurance

	2024	2023
	2 162 735	3 814 147
Produits de réassurance	248 940	- 131 604
Variations des frais d'acquisition activés	1 720 091	3 799 324
Autres produits d'assurance	193 704	146 426

5.3. Prestations d'assurance brutes

	2024	2023
	841 644 175	798 434 790
Contrats d'assurance individuels	257 808 963	250 693 994
Polices de libre passage	319 303 904	277 964 686
Contrats d'assurance collectifs	264 531 308	269 776 111

5.4. Frais d'acquisition et de gestion

Les frais de la gestion de mandats sont répartis d'une part entre Retraites Populaires et les autres mandants et d'autre part entre l'administration et l'acquisition sur la base des éléments de la comptabilité analytique.

Les autres frais d'administration comprennent notamment les frais d'organe de révision, d'experts actuariels et autres

travaux techniques. Les éléments de facturations spécifiques de la gestion de mandats sont également imputés à cette rubrique.

Les autres frais d'acquisition comprennent notamment les frais d'examen médicaux et le droit de timbre offert.

	2024	2023
Frais d'acquisition et de gestion	38 324 692	38 568 730
Coûts d'administration	17 103 437	16 724 631
Conseil d'administration*	306 962	357 335
Coûts de la gestion de mandats imputés à RP	15 853 992	15 191 540
Autres frais d'administration	942 483	1 175 756
Coûts d'acquisition	21 221 255	21 844 099
Coûts de la gestion de mandats imputés à RP	6 794 569	6 510 660
Commissions d'acquisition versées	11 490 456	12 739 803
Marketing et publicité	2 452 794	2 427 911
Autres frais d'acquisition	483 435	165 725

*Outre le montant mentionné ci-avant, les frais du Conseil d'administration comprennent un montant de CHF 162'549 (2023 : CHF 186'600) inclus à la

rubrique « Autres frais généraux courants » des charges de la gestion de mandats (voir ci-après 5.9).

5.5. Autres charges techniques

	2024	2023
Autres charges techniques	1 277 299	1 444 209
Autres charges techniques	52 097	143 076
Participations aux excédents attribuées	1 225 202	1 301 133

Compte de résultat non technique

5.6. Résultat des placements de capitaux

La performance nette par catégorie de placements s'établit comme suit :

Eléments du bilan (Méthode Hambourgeoise)	2024			2023		
	Capital moyen investi en CHF	Performance nette selon rapport annuel		Capital moyen investi en CHF	Performance nette selon rapport annuel	
		en CHF	en %		en CHF	en %
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	189 942 786	2 063 617	1.09	229 265 762	2 752 525	1.20
Obligations libellées en CHF	1 426 876 446	79 244 452	5.55	1 270 678 942	83 688 026	6.59
Obligations libellées en monnaies étrangères	1 353 480 695	95 486 490	7.05	1 299 124 549	- 4 710 231	-0.36
Actions de sociétés suisses	634 219 768	32 382 275	5.11	618 926 024	45 635 974	7.37
Actions de sociétés étrangères	860 966 483	201 801 371	23.44	824 149 905	73 110 473	8.87
Titres de gages immobiliers	737 643 850	11 900 563	1.61	734 395 910	11 938 747	1.63
Immobilier direct et indirect suisse	2 192 110 906	99 148 989	4.52	2 133 627 798	70 830 407	3.32
Placements privés	383 862 169	47 559 184	12.39	412 189 028	- 14 105 894	-3.42
Obligations convertibles	162 395 256	20 828 486	12.83	202 219 910	- 6 039 699	-2.99
Autres placements	626 232 859	- 136 946 388	-21.87	510 542 558	88 354 919	17.31
Performance des placements	8 567 731 218	453 469 039	5.29	8 235 120 387	351 455 248	4.27

La performance nette, calculée par division du résultat net des placements par le capital moyen investi est de + 5.29 % (+ 4.27 % en 2023).

5.7. Coûts de la gestion de fortune

La législation dans le domaine de la prévoyance professionnelle impose aux institutions de prévoyance de mentionner distinctement l'ensemble des coûts en relation avec la gestion des placements. Afin de permettre la comparaison

avec les autres mandants de Retraites Populaires, les tableaux ci-après mentionnent également les coûts inclus dans les résultats des placements collectifs.

	2024	2023
Frais et coûts de gestion de la fortune	37 238 933	31 062 363
Commission de gestion plateforme	9 553 442	8 910 328
Frais d'administration et de gestion	2 580 211	3 246 105
Coûts directement déduits de la valeur du capital investi dans les placements collectifs	25 105 280	18 905 930
Taux de transparence des placements	100%	100%
Pourcentage des frais de gestion de fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation par rapport à la totalité des placements transparents en matière de frais	0.42%	0.37%
Frais de gestion de fortune	37 238 933	31 062 363
Placements transparents en matière de frais (100 %)	8 878 362 329	8 403 086 856

Les institutions doivent saisir dans leur compte d'exploitation les frais qui ne leur sont pas facturés, mais qui sont déduits du rendement de la fortune des placements collectifs de capitaux.

Les frais de gestion de la fortune ont été indiqués pour l'ensemble des placements de RP.

5.8. Autres charges financières

	2024	2023
Autres charges financières	1 900 097	2 040 115
Intérêts sur réassurance	1 758 223	1 806 772
Autres	141 874	233 343

5.9. Autres produits et autres charges

	2024	2023
Autres Produits	73 698 504	71 425 631
Produits de la gestion de mandats	73 476 793	71 102 661
Produits hors gestion de mandats	221 711	322 970

Afin de déterminer le résultat comptable issu de l'activité de gestion d'institutions, une imputation

interne est effectuée entre la gestion de mandats et les autres activités de Retraites Populaires.

	2024	2023
Autres Charges	- 75 703 063	- 73 525 499
Charges de la gestion de mandats	- 73 476 793	- 71 102 661
Traitements et charges sociales	- 56 120 833	- 53 646 868
Variations des provisions non techniques	- 1 136 000	- 1 486 800
Autres frais généraux courants	- 16 219 961	- 15 968 993
Charges hors gestion de mandats	- 2 226 270	- 2 422 838
Variations nettes des autres provisions non techniques	- 768 000	- 502 000
Variations correctifs d'actifs sur créances	0	16 000
Autres charges	- 283 952	- 304 988
Contribution en faveur de l'Etat en contrepartie de sa garantie*	- 1 174 318	- 1 631 851

*La contribution en faveur de l'Etat en contrepartie de sa garantie à charge de l'exercice est calculée en fonction du niveau atteint par la réserve de fluctuation de valeurs de l'exercice précédent et de son objectif.

5.10. Charges et produits extraordinaires

Néant.

6. Autres éléments

6.1. Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Au 31 décembre, les postes d'instruments dérivés ouverts sont les suivants (en CHF) :

	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeur de remplacement nette	Volume net des contrats (vente)	Valeur de remplacement nette	Volume net des contrats (vente)
Opérations à terme sur devises	- 66 292 110	2 239 876 570	64 644 719	1 563 995 685

Ces opérations sont effectuées en couverture partielle des risques de marché ou de change découlant des placements. Les valeurs de remplacement nettes sont comptabilisées au bilan

et présentées auprès de la même classe d'actif que les placements sous-jacents. Les opérations de couverture du risque de change figurent sur une rubrique distincte de l'allocation d'actif.

6.2. Engagements de versements complémentaires

Classe d'actifs

Placements de capitaux

	31.12.2024	31.12.2023
Dépôt bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	25 704 167	25 694 417
Obligations libellées en CHF	4 901 000	215 614
Titres de gages immobiliers	9 078 554	14 418 530
Immobilier direct suisse	9 975 000	15 195 000
Placements privés	214 534 491	201 363 963
Immobilier étranger	85 593 567	84 057 236
Infrastructures mobilières étrangères	35 364 605	17 355 628
Total des engagements versements complémentaires	385 151 383	358 300 387

Les engagements découlant des dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placements ainsi que des obligations, des titres de gages immobiliers et des infrastructures mobilières suisses direct proviennent des limites de crédits accordées mais pas appelées à la date de clôture par le débiteur (crédits de constructions et crédits de correction fluviale par exemple).

En ce qui concerne l'immobilier direct suisse, le montant ci-dessus représente l'engagement

d'acquérir trois immeubles avec une entrée en jouissance au-delà de la date de clôture.

Les autres positions en relation avec les placements de capitaux, à savoir les placements privés, l'immobilier étranger et les infrastructures mobilières étrangères, sont issues de la souscription de placements collectifs. Les sommes ci-dessus représentent les appels de fonds non effectués.

6.3. Mise en gage d'actif

Les cédules hypothécaires grevant notre parc immobilier sont déposées au siège de l'institution.

Un compte bancaire a été nanti à hauteur de CHF 18'795 à titre de garantie de loyer pour nos locaux commerciaux de Nyon.

6.4. Engagements conditionnels

Cash-pooling

Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, Retraites Populaires a conclu un accord de

trésorerie (cash-pooling) avec différentes institutions gérées et un établissement bancaire.

6.5. Honoraires versés à l'organe de révision

Honoraires organe de révision

(Frais et TVA compris)

	2024	2023
	204 900	204 900
Prestations en matière de révision	184 900	184 900
Autres prestations de service	20 000	20 000

Les honoraires versés à l'organe de révision comprennent les honoraires pour des mandats faisant référence directement ou indirectement à un mandat de révision existant ainsi que les

honoraires pour les activités liées à l'audit (entre autres les questions relatives à la comptabilité ou le support pour des questions réglementaires).

6.6. Engagements envers l'institution de prévoyance

La Caisse de pensions ne présente pas de découvert au 31 décembre 2024.

6.7. Evénements postérieurs à la date du bilan

Néant.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 7 avril 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Retraites Populaires (« l'institution »), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de flux de fonds pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 9 à 26) sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux « Directives techniques sur les principes applicables à l'établissement et à la publication des comptes annuels et du rapport annuel de gestion de Retraites Populaires ».



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Rapport de l'organe de révision



2



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux « Directives techniques sur les principes applicables à l'établissement et à la publication des comptes annuels et du rapport annuel de gestion de Retraites Populaires ». Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'institution à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'institution ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'expert technique

Le Conseil d'Etat désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert technique. Conformément à l'Art. 11 al. 2 de la Loi sur les Retraites Populaires, ce dernier est chargé de contrôler le bilan technique annuel qui est établi par un actuair-conseil désigné par le Conseil d'administration en dehors de Retraites Populaires. Par ailleurs, l'expert technique examine périodiquement, si l'institution offre la garantie qu'elle peut faire face durablement à ses engagements et que les intérêts des assurés de l'institution ne paraissent pas menacés.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport de l'organe de révision



3

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fanny Carpentier
(Qualified Signature)

Experte-réviseur agréée

Photos

© Jean-Bernard Sieber : couverture

© swiss david photo : page 2

© Chris Blaser : éditorial

Coordination

Saskia Metzler (Service communication de Retraites Populaires)
www.retraitespopulaires.ch/rapports

Mise en page et web design

Blossom et partenaires
www.blossom-partenaires.ch

Conception technique (site rapport & PDF)

Ergopix Sàrl
www.ergopix.com

Là, pour la vie.

Nous vous accompagnons à chaque étape.
Grâce à trois agences réparties dans le canton de Vaud,
nous vous offrons un service de proximité.

retraitespopulaires.ch



Lausanne (siège)
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11

Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 51
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21

Nyon
Rue Neuve 4
1260 Nyon 1
Tél. 021 348 20 20